



2019 /

REPUBLIQUE FRANCAISE  
HAUTE-SAVOIE**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 12/03/2019 à 20 h**De la commune de **CREMPIGNY BONNEGUETE**

<b><u>Nombre de membres :</u></b> En exercice : 11 Présents : 09 Votants : 11 Procuration : 02	Le Conseil Municipal de la Commune de CREMPIGNY BONNEGUETE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain ROLLAND  <b><u>Date de la convocation</u></b> : 07/03/2019
<b><u>Présents</u></b> : ARACIL Yvon -- CHARVET Claudette -- COMBEPINE Ghyslaine --CRAWLEY Kevin -- DELAHAYE Sandrine -- DUFOURNET Sandra-- MOINE Jean-Luc -- ROLLAND Alain-- SONDARD Joël.	
<b><u>Absents excusés</u></b> : -- BILLIAUX Bruno (pouvoir à M. Sondard Joël) -- GALLET Amarande (pouvoir donné à Dufournet Sandra). Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer. M. SONDARD Joël a été nommé secrétaire de séance.	

Le procès-verbal du 12/02/2019 est accepté à l'unanimité des élus présents et représentés.

OBJET
<b><u>Séance publique</u></b>  Délibération approbation comptes de gestion, compte administratif 2018 et affectation des résultats. Délibération ouvertures de crédits Délibération prise de compétences chemins transports doux Orientations budgétaires  <b>Questions diverses</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Illuminations de Noël</li></ul>

**SEANCE PUBLIQUE :****Délibération approbation comptes de gestion, compte administratif 2018 et affectation des résultats.****Délibération 2019/03/01.****Monsieur le Maire donne la présidence à Mme DELAHAYE Sandrine et quitte la salle à 20h48.**

Constatant au Budget Communal :

Commune de CREMPIGNY BONNEGUETE - 12/03/2019



Un excédent de fonctionnement de **308 578.55** Euros  
Un excédent d'investissement de **14721.90** Euros

Décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- **229 578.55** Euros en report de fonctionnement (R002)
- **14 721.90** Euros en report d'investissement (R001)
- **79 000.00** Euros excédent de fonctionnement (R1068)

**Les élus présents et représentés acceptent la clôture de ces comptes**

Retour de M. Le Maire 21h00

### **Délibération ouvertures de crédits**

Délibération 2019/03/02.

Exposé : afin de permettre la réalisation de travaux ayant déjà fait l'objet de décisions favorables ou être en mesure de faire face à des dépenses d'investissements nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux, il a été proposé par la délibération n°2018/12/04 du 04/12/2018 d'ouvrir par anticipation en investissement des crédits budgétaires pour un montant de 45 000 € comme suit :

Article 2131: Bâtiments publics : 35 000 €  
Article 2152 : installation de voirie : 10 000 €

Après vérification auprès de la trésorerie une facture doit être imputée au compte 21538 pour un montant de 5000 € et non au C/2152.

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. Rolland, Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité des élus présents et représentés,

**Décide :**

**Article 1** : d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement, dans la limite de 45 000 € dont l'affectation est la suivante :

Chapitre 21 Immobilisations corporelles : **45 000 €**  
Article 2131: Bâtiments publics : 35 000 €  
Article 2152 : installation de voirie : 5 000 €  
Article 21538 : autres réseaux : 5 000 €

**Article 2** : de s'engager à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif de la commune.

### **Délibération prise de compétences chemins transports doux**

Délibération 2019/03/03.

La communauté de communes Rumilly terre de Savoie souhaite prendre la compétence des chemins transports doux soit les pistes cyclables. Cela permettrait éventuellement que la liaison Annecy Aix les Bains passe par sur le territoire de la communauté de communes. Acceptation des élus présents et représentés.



2019/

### **Orientations budgétaires**

Il est évoqué la priorité des travaux à terminer pour 2019 tels que le 2<sup>e</sup> logement, les parkings, les toilettes publiques....

### **Questions diverses**

#### **Illuminations de Noël**

Il est possible de louer le matériel pour les illuminations de Noël à savoir environ 1300€ les 10 décorations.

Fin de séance : **21h20**

**Prochaine séance : le jeudi 28 mars 2019 à 20h**